

**COMMISSION TECHNIQUE A.B.S.O. – B.V.O.S.**

**P.V. de la réunion de la Commission Technique du 05 septembre 2002 à LIEGE.**

**Présents** : Guy WULLEPIT, Noël NIJSTEN, Roger AERTS, Guido CEUNEN et Serge DERY.

**Absents** : un membre de la F.R.S.O. à définir.

**Excusés** : Jacky SALLAERTS

**1. Approbation de l'ordre du jour :**

Néant.

**2. Composition de la nouvelle commission technique :**

Il manque un membre de la F.R.S.O.

Au vu du règlement administratif Titre IV, Art IV.6.1. et IV.7.1., il existe une différence entre la version F et N aux yeux de Roger AERTS. :

La commission technique.

IV.6.1 Se compose de quatre membres – deux de chaque fédération désigné par le conseil d'administration et dont un fait partie du conseil d'administration.

Technische commissie.

IV.6.1 Bestaat uit vier leden – twee van elke liga – aangesteld door de beheerraad en waarvan één tot de beheerraad behoort.

**3. Approbation du PV des réunions du 19/12/2001 et du 23/02/2002 :**

19/12/01 : Approuvé.

23/02/02 : lire : Noël NIJSTEN : [noel.nijsten@skynet.be](mailto:noel.nijsten@skynet.be)

**4. Cartes :**

Guy WULLEPIT a récupéré quatre coffres de Jef DENTROOSTER.

Il a trouvé sans trop de problème le classement de Jef et la continuité de la gestion ne lui posera pas de gros souci.

Rappel : les clubs qui demandent un N° de carte doivent envoyer un print de la réalisation de celle-ci pour obtenir ledit numéro.

**Réservation :**

Carte : Sobechefa – 1/10.000 – carte IGN : 56.1-2 & 56. 5-6.

OLVE

pour course nationale.

**N° de carte attribué :**

- 276 SUXY CHINY TAILLIS DES PRUSSIENS  
POUR LA FRSO, COUPE DU MONDE.
- 277 LE CHÊNE À L'IMAGE  
POUR BALISE 10, 3 JOURS DE Belgique 2002.
- 278 SCHEMMENSBERG  
POUR HAM OK, 3 JOURS DE FLANDRES 2002.
- 279 GILEPPE SUD  
POUR HERMATHENAE SPA, NATIONALE 7.
- 280 DRIE FONTEINEN.  
POUR OMEGA

**Carte d'identité reçue :**

- 269 PRINSEN PARK  
DE TROL
- 271 HEYSEL-ATOMIUM  
DE ASUB
- 106 WOLFSBUSCH WEST  
DE ARDOC
- 23 W HINTER DEN SANDGRUBEN  
DE ARDOC

20 ST VITHER WALD  
DE ARDOC

Carte reçue sans fiche d'identité :

277 LE CHÊNE A L'IMAGE.  
DE BALISE 10.

Mise au point :

Le NSV AMEL communique :

La carte N°22 DICKVENN-EID :

devient à partir de l'hiver 2004, une carte commune de l'ARDOC et du NSV AMEL.

Les cartes TREISBACHTAL N° 213 et WALLERODER WALD N°232 seront divisées à partir de 2005 ou 2006 en une partie SUD pour l'ARDOC et une partie NORD pour NSV Amel.

NB : ces modifications de carte devront faire l'objet d'une nouvelle fiche d'identité et d'une nouvelle numérotation.

Rappel :

La procédure pour remise à jour d'une carte : voir **Art. 13.15**

Lors de la révision d'une carte, celle-ci garde son numéro initial.

Il faut entendre par révision :

- la mise à jour des objets modifiés par le temps
- les modifications de la nature du sol et des végétaux
- le changement des normes I.O.F. et A.B.S.O.
- l'amélioration de la qualité de la carte.

**Mais** le périmètre de cette carte ne peut avoir été modifié !

Le club **fournira une nouvelle fiche d'identité et deux exemplaires de la carte au gestionnaire du cadastre** comme prévu au point "13.18."

#### **5. Evaluation des compétitions :**

24/02/02 : Relais d'ouverture - OMEGA - R.A.S.

03/03/02 : 1<sup>ère</sup> nationale - TROL - R.A.S.

10/03/02 : 2<sup>ème</sup> nationale - BABA - L'entête des définitions n'aurait pas dû faire mention que le parcours Z était égal aux parcours H18 et H45, ce qui permettait à certains de voir à leur aise le parcours de la nationale AVANT de prendre le départ.

07/04/02 : 3<sup>ème</sup> nationale - A.S.U.B. - parcours trop longs, (déjà excusée).

Remarque, ne pas placer des postes où la zone a complètement changé.

14/04/02 : 4<sup>ème</sup> nationale - C.O. Liège - R.A.S.

21/04/02 : 5<sup>ème</sup> nationale - ARDOC - R.A.S.

28/04/02 : Champ BE Interclubs - NSV AMEL - carte trop vieille.

05/05/02 : 6<sup>ème</sup> nationale - OLVE - R.A.S

09/05/02 : Moïse - Herma - R.A.S.

18/05/02 : 3 Jours de BE - PEGASE / Balise 10 - très bien.

World Cup : FRISO - Très bonne organisation, nombreux échos positifs.

Regrets de certains spectateurs car pas de course ouverte au public.

07/07/02 : Wagener - OLVE - Bien.

16/08/02 : 3 Jours de Flandres - HAM O.K. - Bien.

#### **6. Calendrier :**

Rappel aux ligues de présenter leur projet de calendrier 2004 conformément aux nouveaux règlements. Il faut également une candidature pour l'organisation des 3 jours de BE **2005**.

#### **7. Modification du règlement :**

Suite aux modifications du règlement I.O.F., la commission technique fera une étude et une proposition d'amendement au règlement sportif pour l'introduction des courses « moyenne distance » et « sprint ».

- a) les courtes distances deviendraient « middel distances », une course de 35 minutes.
- b) le sprint, carte facile type parc, catégorie open : 12/15 minutes.  
avec qualification : +/- 10 minutes et finale : +/- 12/15 minutes.

#### **8. Règlement sportif :**

- a) Suite à la lettre de la V.V.O. signée par Luc HEUNINCKX, la commission recommande la plus grande attention sur le choix des dates des compétitions nationales et en particulier durant le mois de juin, période des examens pour les jeunes.

Nous devons être exigeants sur le choix des terrains et la qualité de nos cartes et des parcours proposés. Les parcours des H60 et D60 et plus doivent être techniquement difficiles.

Afin que la commission technique puisse donner un avis objectif, il est rappelé aux clubs de fournir un maximum d'éléments sur le terrain retenu pour une compétition lors de la réservation de celle-ci. (carte I.O.F, copie de la carte IGN au 1/10.000 ou de la carte du cadastre).

- b) Au vu de ce qui précède, la commission demande à l'OLVE s'il a l'opportunité de déplacer la course du 22/06/03. Guy WULLEPIT demandera au comité de son club d'étudier le problème. Il sera demandé également à l'ARDOC de voir s'il peut disposer d'un autre terrain que «Hinter den Sandgrupe » pour la 2eme nationale.  
Ce terrain est utilisé pour la troisième fois pour une course nationale.
- c) Il est rappelé de respecter la procédure de changement de date ou de terrain lorsque le calendrier est établi et adopté par l'assemblée annuelle. Il va s'en dire que ceci est valable pour toutes les motions adoptées à l'assemblée annuelle, que ce soit des dates ou modifications au règlement sportif en général.
- d) La commission va présenter pour l'assemblée annuelle une adaptation du règlement concernant l'emploi des badges EMIT. (Art 14.).
- e) Il est demandé à la commission MTBO de présenter sa partie du règlement sportif concernant le MTBO afin de le soumettre à la prochaine assemblée annuelle.
- f) le nouveau règlement sportif sera envoyé aux secrétariats des deux ligues pour diffusion aux clubs.

#### **9. Prochaine réunion :**

La prochaine réunion aura lieu à DIEST le 30/10/02 à 19:30 Hr.

Adresse précise avec l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Amitiés sportives,  
Serge DERY